

Communiqué de presse Mercredi 27 mai 2020

En réponse à la pandémie de Covid-19, les acteurs du système de santé du bassin alésien se sont très vite adaptés et ont organisé leur réponse pour permettre une prise en charge spécifique et évolutive. Des liens importants ont été activés entre les professionnels libéraux (médecins, infirmiers, pharmaciens, laboratoires), le Centre Hospitalier Alès-Cévennes, la Nouvelle Clinique Bonnefon, la Ville et l'Agglomération d'Alès.

Dès le 17 mars, des postes médicaux avancés, coordonnés entre eux, ont été mis en place sur tous les sites. La maison médicale de garde a été déplacée au Gymnase du complexe sportif de la Prairie pour créer un centre Covid-19, assurant la protection des patients et des soignants. Les patients ont pu ainsi être pris en charge en fonction de leurs besoins de santé.

Il est temps aujourd'hui de construire des réponses plus pérennes, toujours dans l'objectif d'apporter le meilleur parcours de soins aux habitants du territoire.

Dans ce contexte, le Centre Covid-19 situé au complexe Sportif de la Prairie va être mis en sommeil. L'Association des médecins généralistes et le Centre Hospitalier ont décidé de faciliter et de sécuriser la permanence des soins les soirs et week-end, en relocalisant la Maison Médicale de Garde à proximité des Urgences de l'Hôpital.

A partir du Jeudi 28 mai 2020 à 20h00, les patients pourront venir **consulter un médecin généraliste sur les plages horaires habituelles de la Maison Médicale de Garde**, dans **un local dédié proche de l'entrée des urgences de l'hôpital**.

Semaine	Samedi	Dimanche et Jours fériés
20h00 - Minuit	09h00 – Minuit	08h00 - Minuit

La Maison Médicale est accessible par la route d'accès aux Urgences de l'Hôpital (chemin des potences). Un parking est à disposition et les patients de la Maison Médicale sont invités à suivre la signalétique spécifique.

D'ores et déjà, un projet d'implantation à plus long terme est envisagé, pour accueillir de façon pérenne la Maison Médicale de Garde sur le site du Centre Hospitalier.

Où vous adresser, à Alès, en cas de problème médical ?

1. Pour une consultation habituelle de médecine générale :

- Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant
- S'il n'est pas possible d'obtenir un rendez-vous, déplacez-vous à la Maison médicale de garde d'Alès (à côté des urgences de l'hôpital d'Alès, de 20h à minuit en semaine, de 9h à minuit le samedi, de 8h à minuit le dimanche et les jours fériés).

2. Vous avez des symptômes typiques du coronavirus mais sans signe de gravité (fièvre, toux, diarrhée, maux de tête, chutes pour les personnes âgées, ...) :

- Contactez votre médecin traitant
- Sinon, présentez-vous à la Maison médicale de garde (sur ses horaires d'ouverture) ou au Poste Médical Avancé des urgences de l'hôpital d'Alès (désormais à côté l'un de l'autre).

3. En cas de problème grave et urgent :

- Appelez le 15 (Samu) ou le 18 (pompiers).
- ou Rendez-vous aux services d'urgences habituels.